



**PRÉFÈTE
DE LA SOMME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau des élections et
de la réglementation générale**

ARRÊTÉ modificatif

**constituant la commission de propagande électorale à l'occasion des
élections législatives des 12 et 19 juin 2022**

**La Préfète de la Somme
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le Code électoral et notamment ses articles R. 32 à R. 34 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 21 décembre 2018 nommant Madame Myriam Garcia, sous-préfète hors classe, secrétaire générale de la préfecture de la Somme ;

Vu le décret du 4 janvier 2019 portant nomination de Madame Muriel Nguyen, préfète de la Somme,

Vu le décret n°2022-648 du 25 avril 2022 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale ;

Vu l'arrêté préfectoral du 17 décembre 2021 portant délégation de signature de Madame Myriam Garcia, secrétaire générale de la préfecture ;

Vu l'arrêté préfectoral du 6 mai 2022 constituant la commission de propagande électorale à l'occasion des élections législatives des 12 et 19 juin 2022 ;

Vu l'ordonnance du 28 avril 2022 de la Première Présidente de la Cour d'Appel d'Amiens ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture ;

ARRÊTÉ

L'arrêté préfectoral du 6 mai 2022 est modifié comme suit :

Article 1^{er} : La commission de propagande se réunira **le lundi 30 mai 2022 à 17 heures et 30 minutes** dans les locaux de la préfecture de la Somme – salle Jean Moulin au 14 rue Jules Lardièrre à Amiens afin de vérifier le matériel électoral déposé par les candidats.

Le reste est sans changement.

Article 2 : La secrétaire générale de la préfecture de la Somme ainsi que la présidente de la commission sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Somme.

Amiens, le **24 MAI 2022**

Pour la préfète et par délégation,
La secrétaire générale,



Myriam GARCIA